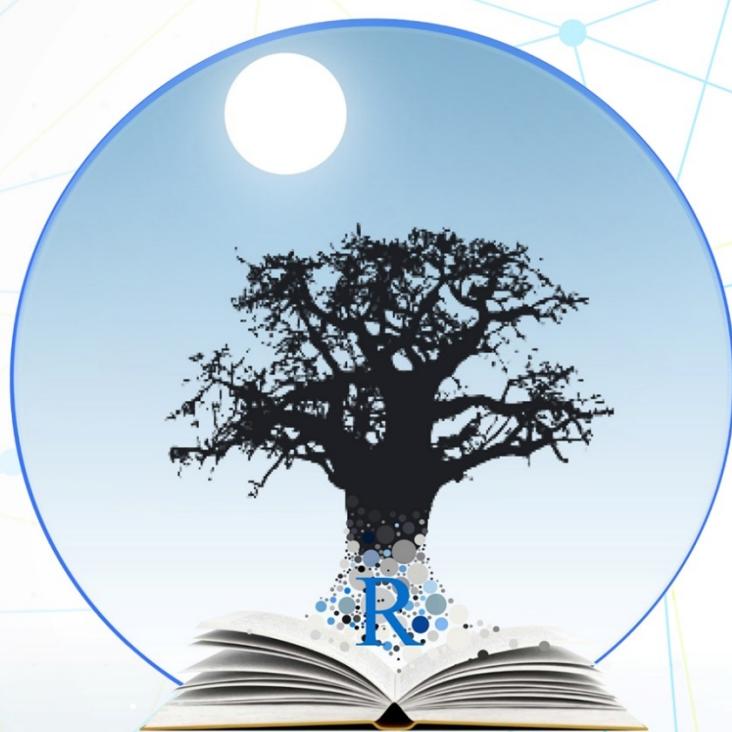


REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 10 décembre 2025

REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 10 décembre 2025

INDEXATIONS ET RÉFÉRENCEMENTS



ADVANCED SCIENCE INDEX

<https://journal-index.org/index.php/asi/article/view/12689>



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23413>

Impact Factor 2024 : 5.051



<https://reseau-mirabel.info/revue/14886/RELaCOM-Revue-Langage-et-communication?s=1muc9dl>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/352725>

REVUE ELECTRONIQUE LANGAGE & COMMUNICATION

ISSN : 2617-7560

DIRECTEUR DE PUBLICATION : PROFESSEUR N'GORAN-POAMÉ LÉA M. L.

DIRECTEUR DE RÉDACTION : PROFESSEUR JEAN-CLAUDE OULAI

COMITÉ SCIENTIFIQUE

PROF. ABOLOU CAMILLE ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. ALAIN KIYINDOU, UNIVERSITÉ BORDEAUX-MONTAIGNE

PROF. AZOUMANA OUATTARA, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BAH HENRI, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BLÉ RAOUL GERMAIN, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. CLAUDE LISHOU, UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP

PROF. EDOUARD NGAMOUNTSIKA, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

DR FRANCIS BARBEY, MCU, UNIVERSITÉ CATHOLIQUE LOMÉ

PROF. GORAN KOFFI MODESTE ARMAND, UNIVERSITÉ F. HOUPHOUËT-BOIGNY

DR JÉRÔME VALLUY, MCU, HDR, UNIVERSITÉ PANTHÉON-SORBONNE

PROF. JOSEPH P. ASSI-KAUDJHIS, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. KOUAMÉ KOUAKOU, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. MAKOSO JEAN-FÉLIX, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

PROF. NANGA A. ANGÉLINE, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. POAMÉ LAZARE MARCELIN, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. TRO DÉHO ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

PROF. ABOLOU CAMILLE ROGER

PROF. JEAN-CLAUDE OULAI

PROF. KOUAMÉ KOUAKOU

PROF. NIAMKEY AKA

DR N'GATTA KOUKOUA ÉTIENNE, MCU

DR OUMAROU BOUKARI, MCU

COMITÉ DE LECTURE

PROF. IBO LYDIE

PROF. KOFFI EHOUMAN RENÉ

DR ASTÉ N'CHO JEAN-BAPTISTE, MCU

DR IRIÉ BI TIÉ BENJAMAIN, MCU

DR N'GATTA KOUKOUA ÉTIENNE, MCU

DR N'GUÉSSAN ADJOUA PAMELA, MCU

DR ADJUÉ ANONKPO JULIEN

DR COULIBALY DAOUDA

DR KOUAMÉ KHAN

DR OULAI CORINNE YÉLAKAN

DR YAO KOUAKOU GUILLAUME

MARKETING & PUBLICITÉ : DR KOUAMÉ KHAN

INFOGRAPHIE / WEB MASTER : DR TOURÉ K. D. ESPÉRANCE / SANGUEN KOUAKOU

ÉDITEUR : DSCL

TÉLÉPHONE : (+225 01 40 29 15 19 / 07 48 14 02 02)

COURRIEL : soumission@relacom-slc.org

SITE INTERNET : <http://relacom-slc.org>

LIGNE EDITORIALE

Au creuset des Sciences du Langage, de l'Information et de la Communication, la Revue Electronique du Département des Sciences du Langage et de la Communication **REL@COM** s'inscrit dans la compréhension des champs du possible et de l'impossible dans les recherches en SIC. Elle s'ouvre à une interdisciplinarité factuelle et actuelle, en engageant des recherches pour comprendre et cerner les dynamiques évolutives des Sciences du Langage et de la Communication ainsi que des Sciences Humaines et Sociales en Côte d'Ivoire, en Afrique, et dans le monde.

Elle entend ainsi, au-delà des barrières physiques, des frontières instrumentales, hâtivement et activement contribuer à la fertilité scientifique observée dans les recherches au sein de l'Université Alassane Ouattara.

La qualité et le large panel des intervenants du Comité Scientifique (Professeurs internationaux et nationaux) démontrent le positionnement hors champ de la **REL@COM**.

Comme le suggère son logo, la **REL@COM** met en relief le géant baobab des savanes d'Afrique, situation géographique de son université d'attache, comme pour symboliser l'arbre à palabre avec ses branches représentant les divers domaines dans leurs pluralités et ses racines puisant la serve nourricière dans le livre ouvert, symbole du savoir. En prime, nous avons le soleil levant pour traduire l'espoir et l'illumination que les sciences peuvent apporter à l'univers de la cité représenté par le cercle.

La Revue Electronique du DSLC vise plusieurs objectifs :

- Offrir une nouvelle plateforme d'exposition des recherches théoriques, épistémologiques et/ou empiriques, en sciences du langage et de la communication,
- Promouvoir les résultats des recherches dans son champ d'activité,
- Encourager la posture interdisciplinaire dans les recherches en Sciences du Langage et de la Communication,
- Inciter les jeunes chercheurs à la production scientifiques.

Chaque numéro est la résultante d'une sélection exclusive d'articles issus d'auteurs ayant rigoureusement et selon les normes du CAMES répondus à un appel thématique ou libre.

Elle offre donc la possibilité d'une cohabitation singulière entre des chercheurs chevronnés et des jeunes chercheurs, afin de célébrer la bilatéralité et l'universalité du partage de la connaissance autour d'objets auxquels l'humanité n'est aucunement étrangère.

Le Comité de Rédaction

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS & DISPOSITIONS PRATIQUES

La Revue Langage et Communication est une revue semestrielle. Elle publie des articles originaux en Sciences du Langage, Sciences de l'Information et de la Communication, Langue, Littérature et Sciences Sociales.

I. RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les articles sont recevables en langue française, anglaise, espagnole ou allemande. Nombre de page : minimum 10 pages, maximum 15 pages en interlignes simples. Numérotation numérique en chiffres arabes, en haut et à droite de la page concernée. Police : Times New Roman. Taille : 11. Orientation : Portrait, recto.

II. NORMES EDITORIALES (NORCAMES)

Pour répondre aux Normes CAMES, la structure des articles doit se présenter comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats, Analyse et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées). Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition.

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

III. RÈGLES D'ETHIQUES ET DE DÉONTOLOGIE

Toute soumission d'article sera systématiquement passée au contrôle anti-plagiat et tout contrevenant se verra définitivement exclu par le comité de rédaction de la revue.

SOMMAIRE

1. Nanon Pierre BROU (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / Jodvin Symphorien De Blahoua KOFFI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
La dialectique comme fondement de l'éducation politique chez Platon **14**
2. Salifou COULIBALY (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Dynamique urbaine et risque de conflit dans la ville de Tiassalé **23**
3. DJAHA Koffi Henri (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire) / YAO N'Goran Hubert (Université de Bondoukou) / LOBA Saga Bernard (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire)
Le suicide chez les jeunes adultes d'Abidjan selon leur religion et estime de soi **36**
4. KONATÉ Djakaridja (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire)
Une analyse critique des discours sur le panafricanisme et la souveraineté en Afrique de l'ouest **47**
5. Awa KAMATÉ (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / ATTIA Michel Akabilé (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / Gnénégnimin SORO (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Rationalité locale et hésitation vaccinale : perceptions des maladies infantiles et limites du PEV à Odienné (Côte d'Ivoire) **64**
6. Khan KOUAMÉ (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Les Réseaux Sociaux Numériques (RSN) et les nouveaux visages de l'opinion publique ivoirienne **79**
7. Koménan KOFFI (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire)
"Keine andere kunsform produziert so intensive und vielfältige gerfül reationen wie das kino" : Zur emotivität des films un seine (aus) wirkungen das individuum und die gesellschaft **91**
8. Kouamé Sylvestre KOUADIO (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire)
Heimat ist weder hier noch dort. Heimat ist in di roder nirgends : Eine postmoderne lektüre des heimat konstrukts bei stefanie zweig in karibu heisst willkommen **100**

9. KOUAMÉ-KONATÉ Aya Carelle Prisca (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)	
L'Intelligence Artificielle à l'épreuve de la recherche ivoirienne : entre perception et réalité du rôle	110
10. KPANGBA Boni Hyacinthe (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / GOH Tianet Yannick Emmanuel (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / AHOULOU Mahipou Fernande Marie Josée (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)	
La communication socioculturelle : outil d'accès à l'information et d'émancipation économique des femme Abouré de Bonoua	120
11. Jean-Michel Kouakou Kan N'GUESSAN (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / KOUASSI Akissi Germaine (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / Jean-Claude OULAI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)	
Geste populaire et marketing d'opportunité : étude d'un phénomène de récupération publicitaire dans l'espace numérique ivoirien	131
12. Koffi Gilles Olivier N'GUESSAN (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)	
Analyse et enjeux des messages de la plateforme de lutte contre la cybercriminalité (PLCC) en Côte d'Ivoire sur sa page Facebook pour un changement de comportement des populations	146
13. Aboubakar SYLLA (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire) / Lydie IBO (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)	
Les tribulations référentielles de la grammaticalisation espagnole du pronom « On »	163
14. THOAT Akoissy Clarisse-Leocadie (Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Abidjan-Côte d'Ivoire)	
Féminicide en Côte d'Ivoire : entre silence médiatique et contre-discours numériques, une analyse communicationnelle des récits de violence genrée	176
15. Hervé Kobenan YAO (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire)	
Enjeux des théories de la démonstration et de la définition chez Aristote	190
16. Ange Thibaut Kahelad YAON (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire) / Oumar Go N'Golo Emmanuel SORO (Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny, Yamoussoukro-Côte d'Ivoire)	
Communication participative et modélisation organisationnelle pour l'autonomisation économique des femmes en milieu rural en Côte d'Ivoire	199

17. YOKORÉ Zibé Nestor (Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Abidjan-Côte d'Ivoire)

La scène du deuil en pays Bété : analyse dramaturgique et sociologique des pleureuses professionnelles en Côte d'Ivoire **213**

18. BOUDIMBOU Bienvenu (Université Marien Ngouabi, Brazzaville-Congo) **Les pratiques journalistiques à l'ère du numérique : mutation et défis au Congo**

224

ENJEUX DES THÉORIES DE LA DÉMONSTRATION ET DE LA DÉFINITION CHEZ ARISTOTE

Hervé Kobenan YAO

Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Cocody)

kobenan9119@gmail.com

Résumé

La philosophie d'Aristote aborde des problèmes très variés. La logique qu'il a développée est connue sous le nom d'*Organon* (instrument). Elle constitue une initiation à sa pensée philosophique et scientifique. Dans chaque livre de l'*Organon*, il traite un thème spécifique. Les *Catégories* traitent des propositions et des dix catégories. Le *De l'Interprétation* porte sur l'opposition des propositions. Les *Premiers Analytiques* abordent la théorie du syllogisme. Quant au *Seconds Analytiques*, il est question de la théorie de la démonstration, de la définition et de la cause. Les *Topiques* sont consacrés à l'argumentation dialectique. Les *Réfutations Sophistiques* prolongent et concluent les *Topiques*. À partir de cette présentation, le sujet de notre enquête se situe précisément dans les *Seconds Analytiques*. On peut alors se demander à quelle fin répondent les théories de la démonstration et de la définition chez Aristote. Un tel problème nous poussera à montrer la contribution de la démonstration et de la définition dans la construction de la science. Pour ce faire, la méthode analytique nous sera d'une grande utilité. Dans les résultats, la première partie nous fait savoir qu'il existe plusieurs formes de démonstrations. Après avoir trouvé les caractéristiques de la définition dans la deuxième partie, nous avons perçu qu'elle concourt au même but avec la démonstration pour la construction de la connaissance scientifique.

Mots clés : Connaissance – Définition – Démonstration – Syllogisme

Abstract

Summary: Aristotle's philosophy addresses a wide range of problems. The logic he developed is known as the *Organon* (instrument). It serves as an introduction to his philosophical and scientific thought. In each book of the *Organon*, he addresses a specific theme. The *Categories* deal with propositions and the ten categories. *On Interpretation* focuses on the opposition of propositions. The *Prior Analytics* tackles the theory of syllogism. As for the *Posterior Analytics*, it concerns the theory of demonstration, definition, and cause. The *Topics* are dedicated to dialectical argumentation. The *Sophistical Refutations* extend and conclude the *Topics*. From this presentation, the subject of our investigation is precisely located within the *Second Analytics*. One may then wonder what purpose the theories of demonstration and definition serve in Aristotle. Such a problem will lead us to show the contribution of demonstration and definition in the construction of science. To do this, the analytical method will be of great use to us. In the results, the former informs us that there are several forms of demonstrations. After identifying the characteristics of definition in the second part, we perceived that it contributes to the same goal as demonstration for the construction of scientific knowledge.

Key words : Definition – Demonstration – Knowledge - Syllogism.

Introduction

L'investigation scientifique se base sur une démarche rigoureuse dans le système aristotélicien. La démonstration et la définition sont ainsi les instruments de référence de cette démarche. En effet, la connaissance véritable de toute réalité ne peut être possible en dehors de la démonstration et de la définition. La conception aristotélicienne

de la science est nettement structurée dans un processus démonstratif et définitionnel. Dans ce contexte, il convient de se poser la question suivante : quel est le rôle de la démonstration et de la définition dans la philosophie d'Aristote ? Cette question principale nous conduit à d'autres questions spécifiques. D'abord, qu'est-ce que la théorie de la démonstration ? Ensuite, quels sont les enjeux de la théorie de la démonstration et de la théorie de la définition chez Aristote ? Face à cette problématique, cette étude a pour objectif général d'éclairer sur la fonction de la démonstration et de la définition chez Aristote. Des objectifs spécifiques sont fixés à cet objectif général. Le premier définit la théorie de la démonstration. Le deuxième présente la théorie de la définition avant d'établir l'enjeu des deux théories. Sur cette base, la méthode analytique nous servira dans cette étude. Il est bien entendu que ce travail se réalisera en deux parties. La première est consacrée à la théorie de la démonstration. Quant à la deuxième, elle traite les enjeux de la théorie de la démonstration et de la théorie de la définition.

1. Théorie de la démonstration

La démonstration est le sujet principal de la logique d'Aristote. Elle permet de donner la structure de la science aristotélicienne. En tant qu'instrument de la logique, il existe différents types de démonstrations. Voilà ainsi ce qui fait l'objet d'étude de ce chapitre.

1.1. Les formes de démonstration

La théorie des propositions intervient dans les types de démonstrations. En effet, les propositions universelles, particulières, négatives et affirmatives sont des formes de démonstration.

Dans la démonstration négative, il s'agit de mettre en évidence un rapport d'appartenance et de non-appartenance entre des sujets donnés. C'est une mise en relation permettant de justifier les attributs du sujet de la démonstration. Une telle démonstration consiste à traiter deux propositions : l'affirmation et la négation. Par exemple, si « B appartient à tout ce à quoi Γ appartient, et A n'appartient pas à rien de ce à quoi B appartient ». (Aristote, 1995, I, 21, 82b.5, p.104) Il est clair que cette démonstration pose des limites empêchant de connaître véritablement les choses. Elle se caractérise par le fait qu'elle débute par une affirmation. La négation est entraînée par le rejet de cette affirmation. Aussi, en affirmant que : « Si B appartient à tout A et n'appartient pas à nul Γ , A n'appartient à nul Γ » (Aristote, 1995, I, 21, 82b.10, p.105), on part d'une majeure affirmative en passant à une mineure négative pour aboutir à une conclusion négative. Elle appartient à la deuxième figure du syllogisme, notamment au mode "camestres".

Enfin, il est possible de réaliser un tel raisonnement à travers la troisième figure, précisément avec le mode "bocardo". C'est dans ce cas qu'Aristote (1995, I, 21, 82b, 20, p.106) écrit : « Si A appartient à tout B, et si Γ n'appartient pas à quelque B, Γ n'appartient à tout ce à quoi est A ». Cela permet de dire que les modes du syllogisme sont des outils de démonstration. De même, la conversion est un autre procédé de démonstration.

La démonstration par l'affirmatif est aussi une autre forme de démonstration. Celle-ci est en partie liée à la définition. En effet, elle est l'expression de la cause de la chose à démontrer. Elle a pour enjeu le fondement de la connaissance scientifique. C'est pourquoi, au-delà de tous ses attributs, Aristote (1995, I, 22, 83a, 30, p.110) montre que : « l'homme est naturellement une espèce animale ». En fait, la démonstration affirmative identifie les prédictats substantiels de la chose. La substance existe par elle-même. Elle n'est pas dépendante de la rencontre d'autres attributs. Elle rend possible la distinction entre ce qui est essentiel et ce qui est accidentel.

Le philosophe de Stagire présente un rapport de valeur relatif à la démonstration. Pour tirer une conclusion, il donne certaines caractéristiques de la démonstration. Ainsi, un jugement particulier se reconnaît par sa singularité et son indétermination. En d'autres termes, pris dans une espèce, le particulier présente seulement un certain nombre d'individus. La démonstration particulière conduit à l'infini et aux choses inconnues. Quant au jugement universel, il présente de manière générale les attributions d'un sujet. Il donne les limites de la connaissance du sujet qu'il démontre. C'est-à-dire qu'il ne régresse pas à l'infini. Selon Aristote ; (1995, I, 24, 85b, 10, P.28-29) « Celui qui connaît une attribution universelle la connaît davantage par soi que celui qui connaît une attribution particulière. La démonstration universelle est donc meilleure que la démonstration particulière ». Dans ce rapprochement, le Stagirite considère la démonstration universelle meilleure que la démonstration particulière.

D'abord, la démonstration universelle nous fait connaître la cause qui permet d'acquérir la science. Ensuite, elle rend même possible la connaissance du particulier. Là, où la démonstration particulière se limite au sens, la démonstration universelle fait usage de la raison. C'est pourquoi, Aristote (1995, I, 25, 86a, 25-30, p.134) écrit que : « La démonstration universelle est entièrement intelligible, tandis que la démonstration particulière se termine dans la sensation ». La sensation nous amène aux affections, aux désirs et aux sentiments. Elle est donc susceptible de corruption. C'est pour cette raison qu'il nous faut la raison pour déterminer l'évidence.

Telles que données, les différentes démonstrations n'ont pas la même valeur. Aristote pose que la meilleure démonstration est celle qui nous fait connaître à partir de peu de prémisses, d'hypothèses ou de postulats. « Donc la démonstration qui s'effectue par un plus petit nombre de prémisses est la meilleure ». (Aristote, 1995, I, 25, 86b 10, p.13) Ainsi, entre deux raisonnements, sera meilleur, celui qui a moins de principes. La quantification des propositions est une condition fondamentale qui montre celle qui fait preuve de rigueur.

Aristote analyse aussi le rapport entre la démonstration directe et la démonstration indirecte. Un raisonnement direct tire sa conclusion sur la base de la prémissie initiale. Autrement dit, il conclut selon la qualité de la proposition qu'on a utilisée au début de la démonstration. Le raisonnement par l'absurde est une démonstration dépourvue de logique. « Car le résultat négatif auquel aboutit la réduction à l'impossible n'est pas une conclusion à proprement parler ; ni ses antécédents, des prémisses ». (Aristote, 1995, I, 26, 87a, 20, p.141) Contrairement à un syllogisme parfait qui exprime le mouvement naturel de l'esprit du mineur au majeur par le moyen, la réduction à l'absurde le renverse. De ce fait, dans la réduction à l'absurde, les prétendues prémisses ne sont pas dans une relation mutuelle, conforme à la nature.

En plus, on peut classer la déduction et l'induction parmi les formes de raisonnement chez Aristote. La première consiste à tirer des conclusions particulières à partir de lois générales. La deuxième procède à l'inverse. D'après Aristote (1992, II, 22-23, 68b, 15, p.312) « L'induction ou syllogisme inductif ; consiste à conclure, en s'appuyant sur l'un des extrêmes, que l'autre est attribué au moyen ». Il existe une hétérogénéité entre la déduction et l'induction. Ces procédés sont des instruments de la science. En tant que telles, elles sont source de conviction. Ces deux méthodes sont aussi essentielles dans la compréhension de la logique et de la science aristotélicienne.

À ces raisonnements, l'on peut ajouter l'analogie et la démonstration par l'exemple. L'analogie est un raisonnement qui vise à montrer des points d'identité de certains faits donnés. Alors que la démonstration par l'exemple prouve du particulier au particulier ou du particulier à l'universel. « On voit donc que le raisonnement par l'exemple n'est ni comme la partie au tout, ni comme le tout à la partie, mais bien comme la partie à la

partie, quand les deux cas particuliers sont subordonnés au même terme, et que l'un d'eux est connu ». (Aristote, 1992, II, 24, 69 a, 10-15, p.315-316)

Au vu de ce qui précède, retenons qu'il y a plusieurs formes de démonstrations chez Aristote. Il faudra continuer l'analyse sur le rapport entre le syllogisme et la démonstration.

1.2. Syllogisme et démonstration

Généralement, le syllogisme et la démonstration sont respectivement des raisonnements composés de trois propositions. Leurs déductions sont rigoureuses et ne supposent aucune proposition étrangère sous-entendue. Ils prouvent en liant des prémisses à une conclusion. Aristote (1992, I, 1, 24b, 15, p.4-5) définit le syllogisme en ces termes : « Le syllogisme est un discours dans lequel, certaines choses étant posées, quelque chose d'autre que ces données en résulte nécessairement par le seul fait de ces données ». Quant à la démonstration, il mentionne ceci : « Par démonstration j'entends le syllogisme scientifique, et j'appelle scientifique un syllogisme dont la possession même constitue pour nous la science » Aristote (1995, I, 2, 71b, 15, p.8). À la différence du syllogisme comme discours logique, la démonstration, elle, est purement un syllogisme scientifique. En d'autres termes, la démonstration conduit à une connaissance certaine. Ce qui n'est pas le cas du syllogisme.

En principe, une différence existe entre syllogisme et démonstration. Il est évident que toute démonstration est un syllogisme. Cependant, tout syllogisme n'est pas une démonstration chez Aristote. Le syllogisme a un caractère large et très général. Par contre, la démonstration est objective. Les prémisses démonstratives se caractérisent par la vérité, la primauté et l'immédiateté. C'est dans ce contexte qu'Aristote montre que : « Un syllogisme peut assurément exister sans ces conditions, mais il ne sera pas une démonstration, car il ne sera pas productif de science ». Aristote (1995, I, 2, 71b, 20, p.8) Il ressort de ces propos que les prémisses démonstratives sont vraies, contrairement à celles du syllogisme. Les conditions qui rendent possible l'existence du syllogisme ne sont pas les mêmes pour la démonstration. Les prémisses de la démonstration doivent être premières et immédiates. Elles doivent être aussi cause des prémisses antérieures. Le syllogisme a également certaines caractéristiques. La proposition, les figures, les modes sont des traits caractéristiques du syllogisme.

En plus, Aristote distingue la démonstration de la dialectique. La dialectique pour Aristote s'apparente à l'opinion. Elle est l'art de répondre à des questions par oui ou par non. C'est pour cela qu'il relève que :

La prémissé démonstrative diffère de la prémissé dialectique en ce que, dans la prémissé démonstrative, on prend l'une des parties de la contradiction, car démontrer, ce n'est pas demander, c'est poser, tandis que, dans la prémissé dialectique, on demande à l'adversaire de choisir entre les deux parties de la conclusion. (Aristote, 1992, I, 1, 24a, 20, p.3)

Pendant qu'on pose des vérités dans la démonstration, la dialectique, elle, les demande. La démonstration exige une connaissance préalable. Ce n'est pas le cas dans la dialectique. Les prémisses de la dialectique aboutissent à des conclusions vraisemblables. Alors que celles de la démonstration expriment des rapports objectifs. Aristote considère plus profonde la distinction entre la démonstration et la dialectique.

Le Stagirite manifeste un attachement particulier à la science démonstrative au détriment de toutes autres formes de connaissance scientifique. Les *Seconds Analytiques* occupent une place importante dans sa thèse scientifique. « Tout en remarquant qu'il existe peut-être d'autres formes de connaissance scientifique, il semble considérer celle-ci comme la science par excellence ». (M. CRUBELIER et P. PELLEGRIN, 2002, p.47) La science démonstrative, en fait, respecte des règles qui rendent plus rigoureuse son

application. Même si en son temps, la géométrie grecque démontrait, cette démonstration n'est pas en bonne et due forme comme celle d'Aristote.

Il faut encore mentionner la nécessité comme une caractéristique essentielle de la démonstration. En effet, les propositions démonstratives ne relèvent pas du probable. « Ce qui est connu par la science démonstrative sera nécessaire ; (...) par conséquent, la démonstration est un syllogisme constitué à partir de syllogisme nécessaire ». (Aristote, 1995, I, 4, 20, p.21-22) La nécessité de ce qui fait objet de science renvoie à la connaissance de l'objet en tant que tel. Autrement dit, le nécessaire ne peut être autrement qu'il est.

Si le syllogisme et la démonstration sont des traits caractéristiques de la logique aristotélicienne, alors il serait important de mettre en évidence quelques points de la syllogistique. En effet, Aristote a commencé à élaborer les conditions de possibilité de science démonstrative à partir des *Premiers Analytiques*. Ainsi, l'invention du terme est l'idée la plus féconde qui commande toute la doctrine des *Analytiques*. La nature du terme est donnée par Aristote (1992, 1, 24b.15, p.4) en ses termes : « J'appelle terme ce en quoi se résout la prémissse, savoir le prédicat et le sujet dont il est affirmé ». La prémissse est le cadre d'expression du terme à travers le grand terme, le moyen terme et le petit terme. Le Stagirite présente la prémissse comme « le discours qui affirme ou qui nie quelque chose de quelque chose ». (Aristote, 1992, 1, 24a.15, p.2) Tout cela fait que le terme est un modèle, l'idée par laquelle l'esprit opère pour aboutir à la réalisation d'une œuvre concrète.

La méthode syllogistique est une opération de l'esprit dans laquelle les esprits se combinent et se substituent au sein d'une proposition pour décrire quelque chose. Il faut admettre simplement que la syllogistique est un projet scientifique. Cela explique le fait que « *Les Premiers Analytiques* prennent naturellement place entre le traité de *l'Interprétation* et les *Seconds Analytiques* ». (Aristote, 1992, p. VII) En effet, le syllogisme doit être abordé avant la démonstration. En tant que discours, le syllogisme nous prépare à la compréhension des différents langages scientifiques. Celui qui pratique le syllogisme développe son intelligence. La vivacité de l'esprit s'acquiert par le syllogisme. Elle est un moyen de la connaissance immédiate. C'est-à-dire qu'elle ne nous fait pas passer par des intermédiaires pour faire connaître certaines choses.

Avant de mettre un terme à cette partie, abordons la démonstration parfaite et la démonstration imparfaite. Ces types de démonstration nous montrent ce qui fait l'objet de connaissance et ce qui ne l'est pas. Aristote (1992, 1, 24b20-25, p.5) fait mention de ces démonstrations lorsqu'il écrit :

J'appelle syllogisme parfait celui qui n'a besoin de rien d'autre chose que ce qui est posé dans les prémisses, pour que la nécessité de la conclusion soit évidente ; et le syllogisme imparfait, celui qui a besoin d'une ou de plusieurs choses, lesquelles, il est vrai, résultent nécessairement des termes posés, mais ne sont pas explicitement énoncées dans les prémisses.

Le syllogisme parfait nous donne des connaissances authentiques. L'évidence est la marque principale du syllogisme parfait. Son objet coïncide également avec l'objet de la science. Ce qui n'est pas le cas du syllogisme imparfait. Celui-ci a besoin d'une conversion en suivant des règles pour devenir parfait.

En somme, il convient de noter qu'il existe plusieurs formes de démonstration avant de montrer que la démonstration scientifique trouve sa valeur dans la rigueur qu'elle incarne. Ce qui la distingue d'ailleurs du simple syllogisme. Notre réflexion portera à présent sur les enjeux de la démonstration et de la définition.

2. Enjeux de la théorie de la démonstration et de la théorie de la définition

La théorie de la définition constitue l'une des préoccupations majeures dans le deuxième livre des *Seconds Analytiques* d'Aristote. À côté de cette théorie, l'on trouvera aussi la théorie de la cause. Voilà donc les éléments que nous aborderons à ce stade de cette enquête.

2.1. Les caractéristiques de la définition

Il existe plusieurs espèces de définitions chez Aristote. Nous avons la définition nominale qui est une explication portée sur le nom. Une autre espèce de définition, revient à montrer le pourquoi des choses. « Ainsi, la première donne une signification, mais ne prouve pas, tandis que la seconde sera évidemment une quasi-démonstration de l'essence, ne différant de la démonstration que par la position de ses termes ». (Aristote, 1995, II, 10. 94a, p.195) La définition par la cause est comme une démonstration. Seulement que la position des termes peut permettre de les distinguer.

La définition est dans un autre sens un discours sur l'essence des choses. En fait, l'essence est objet de définition et non objet de démonstration. « La définition est, en un premier sens, un discours indémontrable de l'essence ; en un second sens, un syllogisme de l'essence ne différant de la démonstration que par la position des termes ; et, en un troisième sens, la conclusion de la démonstration de l'essence ». (Aristote, 1995, II, 10. 94a.10, p.197) Il ressort de ces propos du philosophe de Stagire trois espèces de définitions. La définition est donc principe de la science. Elle est une thèse. De ce fait, elle se différencie de l'antithèse.

Une autre caractéristique de la définition est la quantification de notre connaissance. Il est manifeste que l'on définit ce qu'il sait. De même, on questionne ce qu'on peut définir. « Or, nous posons quatre sortes de questions : le fait, le pourquoi, si la chose existe, et enfin ce qu'elle est ». (Aristote, 1995, II, 1, 89b, 20, p.161) Ces quatre moyens de connaissance sont indispensables pour le savant. Le nombre de choses que nous connaissons équivaut au nombre de problèmes que nous pouvons rencontrer.

En plus, Aristote traite de l'impossibilité de prouver l'essence par la méthode de division et par le syllogisme hypothétique. Mieux encore, il est impossible de prouver l'essence par la définition. Selon lui, aucun moyen ne permet de prouver l'essence, ni par définition, ni par définition, ni par induction ou par déduction. Autrement dit, « On ne peut pas prouver l'essence par la sensation ou en la montrant du doigt ». (Aristote, 1995, II, 7, 92b. 35, p.184) Ce qu'il faut retenir, c'est que quelle que soit la méthode considérée, l'essence ne sera pas démontrable. La question de l'essence est donc une difficulté pour l'ensemble de ces théories. Une différence est posée par Aristote entre la définition et la démonstration.

Un rapport existe entre l'essence et la cause chez Aristote. Relevons d'abord les différentes causes. D'après Aristote :

Les causes sont au nombre de quatre : en premier lieu, la quiddité ; en second lieu, que certaines choses étant données, une autre suit nécessairement ; en troisième, le principe du mouvement de la chose, et en quatrième lieu, la fin en vue de laquelle la chose a lieu. D'où toutes ces causes peuvent servir de moyen terme à la preuve. (Aristote, 1995, II, 11. 94a. 20, p.197-198).

La cause est premièrement un élément intrinsèque. Elle est ensuite la raison d'être de quelque chose. En plus, on entend par cause, un moment de changement. La cause finale est le but de quelque chose. Ces différentes causes fonctionnent comme des moyens termes. Elles nous offrent des connaissances, car elles sont la preuve matérielle de certaines réalités.

Concernant le traité de la définition et de la cause Aristote marque une distinction entre la connaissance du fait et la connaissance de la cause. En effet, la cause, c'est le

pourquoi. La différence entre le fait et le pourquoi chez Aristote peut se faire de deux manières :

La première, c'est quand le syllogisme procède par des prémisses non immédiates (car alors la cause prochaine ne s'y trouve pas assumée, alors que la connaissance du pourquoi est celle de cause prochaine) ; la seconde, c'est quand le syllogisme procède bien par des prémisses immédiates, mais au lieu que ce soit par la cause, c'est par celui des deux termes réciproques qui est le plus connu. (Aristote, 1995, I, 13. 78a. 20-25, p.72-73)

La première façon, c'est lorsque les démonstrations procèdent par des prémisses éloignées. Ce sont des prémisses qui ne sont pas immédiates. La seconde façon considère l'effet comme moyen et non la cause. Ce fait opère un renversement d'ordre logique.

En plus de l'essence, l'étude de la définition atteint les sciences de la nature. « C'est le cas par exemple, quand on démontre la proximité des planètes par le fait qu'elles ne scintillent pas ». (Aristote, 1995, I, 13. 78a. 30, p.73) La démonstration qui se fait à partir de ce phénomène naturel implique la méthode du syllogisme et celle de la définition. Dans cette démonstration, la cause immédiate est la proximité des planètes. Voilà ce qui explique le fait qu'elle ne scintille pas. De la sorte, tout ce qui est proche ne scintille pas.

La définition se rapporte au vivant. Dans cette démarche, Aristote rend un grand service aux naturalistes. Elle joue un rôle de classification des vivants en espèces et en genre. La définition d'un genre obéit à une structure organique. L'ensemble des caractères analogues à un ensemble d'êtres vivants permet de définir l'espèce. « C'est à peu près uniquement par la configuration des parties et du corps tout entier, en tant qu'elle comporte des ressemblances, qu'on détermine les genres ». (Aristote, 1945, IV, 645a. 5) L'étude du genre est fondamentale. Elle permet de catégoriser chaque être à partir de la connaissance que nous avons sur cet être. En réalité, chaque être dispose des qualifications qui le différencient des autres.

Finalement, la définition a pour but principal de faire connaître complètement la réalité. D'où l'importance d'aborder à la fois les enjeux épistémologiques de la démonstration et de la définition.

2.2. Enjeux épistémologiques de la démonstration et de la définition

La définition et la démonstration ont un rapport. Leur but est unique. Elles cherchent à avoir une connaissance intellectuelle complète de la réalité. Le traité de définition se rapporte à celui des catégories et du genre. Ainsi, la définition nous donne une meilleure compréhension de l'accident et du propre. C'est ce qui amène Aristote (1977, 5.2a. 10-15, p.7) à écrire que :

La substance, au sens le plus fondamental, premier et principal du terme, c'est ce qui n'est ni affirmé d'un sujet, ni dans un sujet : par exemple l'homme individuel ou le cheval individuel. Mais on appelle substance secondes les espèces dans lesquelles les substances prises au sens premier sont contenues et aux espèces il faut toujours ajouter les genres de ces espèces.

Parmi les dix catégories, la substance reste propre. Les neuf autres catégories sont considérées comme des accidents. Dans ce fonctionnement de la substance, nous trouvons un modèle pour la définition. Il s'agit d'exprimer tout prédicat de son sujet propre. Étant donné que l'accident existe bien dans un sujet et qu'il ne peut être défini sans qu'on se réfère à son sujet propre, il y a donc un rapport entre la définition et la démonstration.

Analysons l'accident dans la conception aristotélicienne. En effet, on a l'accident qui relève du hasard. Cet accident ne peut pas être objet de connaissance scientifique car il n'a pas de cause fixe. Selon Aristote (1981, I, Δ, 30. 125a. 20-25, p.322), l'accident se donne comme : « Tout attribut qui appartient à un sujet, mais non parce que le sujet était précisément ce sujet, ou le temps, ce temps, ou le lieu, ce lieu, cet attribut sera un accident. Il n'y a donc pas non plus de cause déterminée de l'accident ». Il y a une opposition entre l'accident et le nécessaire. L'accident concerne ce qui arrive sans tenir compte du principe naturel des choses ou réalités.

Contrairement à ce que nous venons d'exprimer, l'accident propre peut être objet de connaissance. L'accident propre est caractérisé par la nécessité. C'est aussi un accident qui existe dans un sujet déterminé. Son existence est démontrable. Il est possible de donner une explication de son essence. Pour le Stagirite : « Sont par soi, en premier lieu, les attributs qui appartiennent à l'essence du sujet. (...) En second lieu, ce sont les attributs contenus dans des sujets qui sont eux-mêmes compris dans la définition exprimant la nature de ces attributs ». (Aristote, 1995, I, 4. 73a. 35 ; p.23) Un attribut par soi entre dans la définition du prédicat donné. Ils sont en premier lieu les attributs qui appartiennent aux éléments de la notion. On les comprend encore comme des attributs n'appartenant pas à la définition du sujet comme faisant partie de ses éléments. Considérons à un premier niveau le triangle, la ligne et le point. Ce sont des éléments qui se contiennent. La ligne et le point entrent dans la définition du triangle et de la ligne elle-même. À un deuxième niveau, nous avons l'exemple du rectiligne et du rond qui appartiennent à la ligne. Nous avons le pair et l'impair, le premier et le composé, le carré et l'oblong au nombre. Ces exemples donnés par Aristote lui-même permettent de savoir ce qui est par soi et ce qui est accident. C'est pourquoi ; il écrit : « La qualité se dit des choses mathématiques immobiles, c'est le sens dans lequel les nombres composés, autrement dit, non pas les nombres à une seule dimension, mais ceux dont la surface et le solide sont une copie ». (Aristote, 1981, I, Δ, 14. 1020b. 35-5) La qualité est ce qui montre le principe propre d'une chose. La qualité permet une meilleure connaissance de l'objet.

La théorie aristotélicienne de la définition s'intéresse à l'interrogation scientifique. Elle cherche à comprendre si chaque science a ses propres interrogations. L'interrogation est surtout le début de la démarche scientifique. La science est une investigation qui procède par interrogation. « Il est par suite, évident que toute interrogation ne sera pas géométrique, et qu'il en sera de même dans les autres sciences ». (Aristote, 1995, I, 12. 77a, 40, p.64) Toute interrogation devrait rentrer dans le genre dont traite la science en question. C'est ainsi que les problèmes de la géométrie sont résolus dans un cadre géométrique. Tel est le cas de l'optique, qui est une science subordonnée à la géométrie. Le géomètre ne doit pas soumettre les principes de la géométrie à des discussions au risque de devenir dialecticien ou métaphysicien. C'est pour cette raison : « On ne doit donc pas poser à tout savant n'importe quelle interrogation, ni le savant répondre à toute interrogation, sur un sujet quelconque : il faut que les interrogations rentrent dans les limites de la science dont on s'occupe ». (Aristote, 1995, I, 12. 77b. 5, p.65) Pour des problèmes d'incommensurabilité de genre, le géomètre ne doit pas se permettre de traiter les nombres. Il doit se consacrer à l'étude des lignes et des figures. S'il se met à démontrer en dehors des principes géométriques, cela est un accident démonstratif. Ce qui revient à dire que toutes les sciences doivent s'attacher à leurs principes pour garantir la rigueur.

La recherche de la preuve est un enjeu important de la démonstration et de la définition. La preuve est la justification de la connaissance, de ce qu'on sait. Si par exemple, le soleil subit ou non une éclipse, c'est alors le fait que nous cherchons. « La preuve en est, c'est que, dès que nous avons découvert que le soleil subit une éclipse, nous allons

plus loin ; et si, dès que le début, nous savions que le soleil subit une éclipse, nous ne chercherions pas à savoir s'il la subit ». (Aristote, 1995, II, 1. 89b. 25, p.162) La recherche et la preuve s'impliquent. C'est pourquoi : « Ce que nous appelons ici savoir, c'est connaître par le moyen de la démonstration ». (Aristote, 1995 I, 2. 71b.15, p.8) Le syllogisme scientifique se présente chez Aristote comme synonyme de la science. Celui qui démontre, sait quelque chose.

Conclusion

La théorie de la démonstration et la théorie de la définition se révèlent finalement comme les modes éminents du savoir scientifique. Ces théories des *Secondes Analytiques*, nous donnent une compréhension claire de l'idée de savoir chez Aristote. Elles constituent la structure finale de la syllogistique. L'idée que la logique est une propédeutique à la science se fonde sur le caractère nécessaire qu'on retrouve dans ces théories. Voilà comment la connaissance scientifique est perçue comme l'enjeu principal de la démonstration et de la définition. Il ressort de cette analyse que la science aristotélicienne a un aspect épistémologique et ontologique. Elle établit un jugement d'existence de la réalité à travers la substance et des caractéristiques générales. En tant que tel l'enjeu de la logique aristotélicienne dépasse la simple formalisation des règles de la pensée. La construction de la connaissance reste le pilier de celle-ci.

La portée épistémologique de ces théories se retrouve dans l'actualité de la logique. En effet, la logique moderne s'est dotée aujourd'hui d'un attribut particulier en s'appelant "logique mathématique". La pensée de G. W. Leibniz (1646-1716) de G. Frege (1848-1925) et de J. Lukasiewicz (1878-1956) légitime le lien intime qui existe entre la logique traditionnelle et la logique moderne. Grâce à ces théories (démonstration et définition), la logique aristotélicienne se donne comme un système déductif axiomatisé en occupant une fonction de première place dans le champ de la connaissance. On perçoit bien que l'étude de ces théories permet de savoir qu'il existe des méthodes scientifiques dans la logique d'Aristote. Entre les discours qui veulent l'affaiblir et ceux qui veulent la renforcer, la logique d'Aristote a un pouvoir qui permet de surpasser ses faiblesses. C'est pourquoi la critique d'E. Kant (1724-1804) constitue aussi pour elle une autre perspective. En fin de compte, l'analyse logique et scientifique, fondement de la vérité nécessaire, constitue la portée épistémologique actuelle des concepts évoqués. Ces théories offrent toujours une rigueur méthodologique à la logique et à la philosophie de la connaissance.

Références Bibliographiques

ARISTOTE, 1945, *Traité sur les animaux*, trad. J-M Le Blond, Paris, Montaigne.

ARISTOTE, 1977, *Organon I et II ; Catégories et De L'Interprétation*, trad. Jules Tricot, Paris, J. Vrin.

ARISTOTE, 1981, *La Métaphysique Tome I, Livres A-Z*, trad. Jules Tricot, Paris, J. Vrin.

ARISTOTE, 1992, *Organon III, Les Premiers Analytiques*, trad. Jules Tricot, Paris, J. Vrin.

ARISTOTE, 1995, *Organon IV, Les Seconds Analytiques*, trad. Jules Tricot, Paris, J. Vrin.

MICHEL CRUBELLIER et PIERRE PELLEGRIN, 2002, *Aristote. Le Philosophe et le Savoir*. Paris, Seuil.